

Désignation de l'entreprise

Société AE ADVICE

Néant

*

Adresse de l'entreprise

45 RUE DELIZY

93500 PANTIN

Número SIRET *

51537187000038

Durée de l'exercice en nombre de mois *

12

Durée de l'exercice précédent *

12

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le				
				31122024		31122023				
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions		Net				
		1		2		3				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012					
		Autres *	014	3 607	016	3 607				
	Immobilisations corporelles *		028	26 008	030	19 270	6 738	9 064		
	Immobilisations financières * (1)		040	2 900	042		2 900	2 900		
	Total I (5)		044	32 515	048	22 877	9 638	11 964		
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052					
	Marchandises *		060		062					
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	13 888	070		13 888	12 614		
		Autres * (3)	072	3 714	074		3 714	4 457		
	Valeurs mobilières de placement		080		082					
	Disponibilités		084	32 002	086		32 002	36 735		
	Charges constatées d'avance *		092		094					
	Total II		096	49 603	098		49 603	53 805		
	Total général (I+II)		110	82 118	112	22 877	59 241	65 769		
PASSIF						Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120	1 000		1 000		
	Ecart de réévaluation				124					
	Réserve légale				126	200				
	Réserves réglementées*				130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *				131					
	Report à nouveau				134	(40 059)		(45 809)		
	Résultat de l'exercice				136	16 678		5 950		
	Subventions d'investissement				137					
	Provisions réglementées				140					
	Total I				142	(22 181)		(38 859)		
	Provisions pour risques et charges				154					
	Total II				156			1 307		
	DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				164				
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				166	64 880		72 509	
Fournisseurs et comptes rattachés				172	16 312		30 582			
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)				169	8 206					
Comptes courants d'associés				173						
Autres dettes				175	229		229			
Produits constatés d'avance				174						
Total III				176	81 422		104 628			
Total général (I + II + III)				180	59 241		65 769			
REVENUS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182				
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Dossier N° AEADVI en Euros.

Expert On Demand

**A-E ADVICE
45 RUE DELIZY
93500 PANTIN
RCS : 515 371 870**

**Procès-verbal
De l'assemblée générale du 15/05/2025**

Le **15/05/2025** à **9h30**, au siège de l'entreprise, s'est tenue l'assemblée générale ci-après relatée.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque membre entrant en séance, ci-annexée.

Mr **KARAKULAH Cebrayil**, préside la séance.
Mr **KOCOGLU Ali**, associé.

Mr **KARAKULAH Cebrayil**, exerce les fonctions de secrétaire de séance.

La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par le président de séance et le secrétaire de séance.

Le président de séance rappelle qu'aux termes des statuts, l'assemblée générale ordinaire délibère valablement quel que soit le nombre de membres présents ou représentés et que ses délibérations sont adoptées à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Le président de séance met à la disposition des membres de l'association :

- la feuille de présence certifiée exacte et sincère ;
 - les pouvoirs des personnes représentées ;
 - un support de présentation des questions figurant à l'ordre du jour ;
 - les comptes de l'exercice clos le **31/12/2024** arrêtés par le conseil d'administration ;
 - les rapports, annexes et autres documents relatifs à l'exercice écoulé ;
- Puis il rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après.
- Bilan de l'exercice écoulé.
 - Examen des rapports et comptes annuels pour l'exercice écoulé, approbation de ces comptes **31/12/2024**
 - Affectation du résultat de l'exercice écoulé.
 - Stratégie, programme et projets pour l'exercice en cours.
 - Questions diverses.
 - Pouvoirs.

Le président de séance aborde successivement les questions figurant à l'ordre du jour.

1. Bilan de l'exercice écoulé

Le président fait le bilan de l'exercice clos le **31/12/2024**, en présentant le rapport du conseil d'administration sur la gestion et les activités de l'association au cours de cet exercice.

Son exposé porte notamment sur :

- la stratégie mise en œuvre et les mesures adoptées tendant à la réalisation de l'objet de l'association,
- les activités de l'association,
- les événements organisés,
- le fonctionnement de l'association,
- les membres de l'association,
- les ressources et les dépenses.

2. Examen des rapports et comptes annuels pour l'exercice écoulé, approbation de ces comptes

Le président donne la parole au trésorier qui présente le rapport sur la situation financière de l'association au cours de l'exercice écoulé. Son exposé porte notamment sur les produits, les charges et le résultat de l'exercice écoulé. Le trésorier commente les comptes annuels qui ont été arrêtés par le conseil d'administration et qui comprennent le bilan, le compte de résultat et les annexes.

Il donne toutes les informations et les explications requises.

Le compte de résultat fait apparaître un montant total de **155 449 €** de Ressource et un montant total de **135 710 €** de dépenses. Ainsi, le résultat de l'exercice se solde par un **Bénéfice** qui s'établit à **16 678 €**. Le bilan, équilibré, fait apparaître un montant total de **59 241 €** à l'actif et au passif. Les comptes annuels et leurs annexes fournissent toutes les informations complémentaires pertinentes.

L'assemblée générale examine les comptes annuels pour l'exercice clos le **31/12/2023**.

L'assemblée générale ayant terminé son examen des comptes annuels et de leurs annexes, la résolution suivante est mise aux voix.

Résolution

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve les comptes de l'exercice clos le **31/12/2024** tels qu'ils ont été arrêtés par le conseil d'administration. Ces comptes, qui sont annexés au présent procès-verbal, font apparaître un total de bilan de **59 241 €**, des ressources de **155 449 €**, un montant total de dépenses de **135 710 €** et un résultat de **16 678 €**

Résultat des votes

Voix pour : 2

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée

3. Affectation du résultat de l'exercice écoulé

Le président indique que le conseil d'administration propose à l'assemblée générale d'affecter le résultat de l'exercice écoulé comme suit : développement de l'entreprise au but de trouver une activité annexe.

Le président et le trésorier se proposent de donner toutes informations et explications requises.

L'assemblée générale examine l'affectation à donner au résultat de l'exercice, puis la résolution suivante est mise aux voix.

Résolution

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé comme suit : développement de l'entreprise au but de trouver une activité annexe

Résultat des votes

Voix pour : 2

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10h30

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

Mr **KARAKULAH Cebayil**



Mr **KOCOGLU Ali**

